ler avril

Conférence
Cœur d'Essonne
Q' Médiathèque
Q' 14h30
Sur inscription

ler avril
Rencontres
citoyennes
Mairie
Q' Les Sénillières
10h-12h

O6 avril
Soirée Partajeux
Comité des fêtes
Q' Foyer Macquigneau
Q' Foyer Macquigneau
Comité des fêtes
Q' Foyer Macquigneau
Comité des fêtes
Atelier couture
Cœur d'Essonne
Q' Médiathèque
Sur réservation
O8 avril
Exposition photo
La Focale 31
Q' Espace Colette
Q' Médiathèque
Sur réservation
O8 et 09 avril
Exposition photo
La Focale 31
Q' Espace Colette
Q' Héller numérique
Comité des fêtes
Q' Parc de la mairie
Q' Maternelles 15h
Q' Élémentaires 16h
3 © par enfant
15 avril
Atelier numérique
Cœur d'Essonne
Q' Médiathèque

O3 mars
Soirée Partajeux
Comité des fêtes
Comité des fêtes
Comité des fêtes
O4 mars
Atelier écriture
Comité des fêtes
O4 mars
Natrie et CCAS
Wediathèque
O 10h30-12h30
Sur réservation
Il mars
Racontines
Cœur d'Essonne
O Médiathèque
O 10h30-12h30
Sur réservation
Il mars
Racontines
Cœur d'Essonne
O Médiathèque
O 10h30-12h
O 8 mars
Racontines
Cœur d'Essonne
O 10h30-12h
O 8 wediathèque
O 10h30-12h
O 8 wediathèque
O 10h30-11h
Sur réservation
Il mars
Racontines
Cœur d'Essonne
O 10h30-12h
O 8 wediathèque
O 10h30-12h
O 8 wediathèque
O 10h30-12h
O 8 wediathèque
O 10h30-13h

Atelier Sénillières

Soirées musicale

26 avril et 05 mai Ateliers création

10h30-12h30

07 mai Randonnée vélo

Entre 7h et 13h

08 mai Commémoration du 8 mai 1945

Bulletin municipal nº174 • Mars – Avril – Mai 2023

le cœur de la joyeuse cabane à dons

Les cabanettes:

Thé dansant Club de l'amitié

Spectacle «la Pel

08

Zoom sur les dégradations sur la ville

04



La fibre: un combat quotidien



Semaine intergénérationnelle en vue!

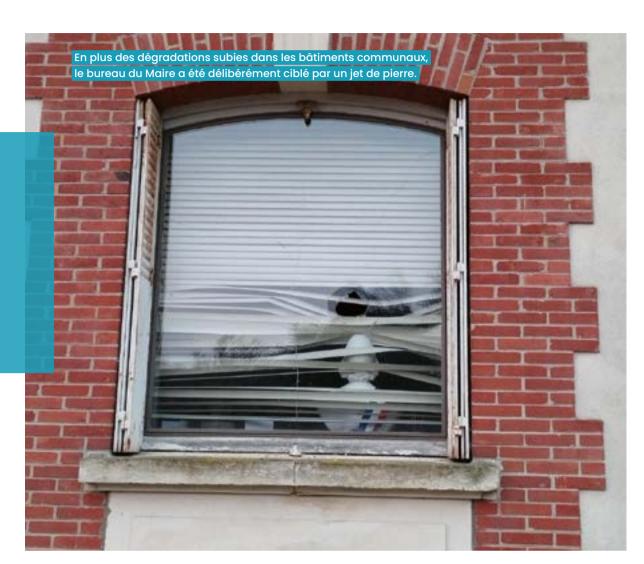
Sommaire

04

Zoom sur les dégradations sur la ville

06

Retour en images



80

Vie municipale

La fibre
L'aménagement du centre ville
Les Sénillières
La cabane à dons
Le commerce de proximité
Démocratie participative



12

Développement durable

Abattage des peupliers 5600 arbres plantés sur la Coulée douce

16

Ça bouge à Villiers

Saint-Patrick, vide-greniers, Carnaval, voyages,... 14

Générations

Semaine intergénérationnelle Restauration scolaire, jeunesse

19

Informations pratiques



Accueil des nouveaux habitants

Vous venez de vous installer à Villiers-sur-Orge ou vous souhaitez redécouvrir votre ville?

Inscrivez-vous pour participer à un moment d'échanges avec les élus. Ils vous présenteront la ville et ses projets et répondront à vos questions. Inscriptions:
mairie@vso91.fr

LE PETIT VILLIÉRAIN MAGAZINE Mars – Avril – Mai 2023





Directeur de la publication: Gilles Fraysse • Maire adjoint en charge de la communication:

Corinne Bouëtard • Responsable du pôle citoyen et Rédaction: Claire Robert • Mise en page : Emendo • Crédits photos : mairie de Villiere •

Crédits photos : mairie de Villiers • Impression: Passion.graphic.fr •

Diffusion: bénévoles de Villiers-sur-Orge •

Tirage : 2 100 exemplaires • Signaler un problème de distribution au pole-citoyen@vso91.fr

















Villiers-sur-Orge Villiers sur Orge

Le Petit Villiérain

villiers-sur-orge.fr

Gilles FRAYSSE, votre Maire

et Hervé KERIVEL, Adjoint au Maire

en charge de la prévention et de la sécurité

ADJOINTS & DÉLÉGUÉS AU MAIRE



Isabelle LAFAYE Adjointe au Maire en charge du Bien vivre (associations, commerces, sport)



Philippe
WITTERKERTH
Adjoint au Maire
en charge de
l'urbanisme



Micheline
PROVOTAL
Adjointe au Maire
en charge des
finances et de l'action
sociale



Filipe DA SILVA Adjoint au Maire en charge du développement durable



ESTREMANHO
Adjointe au Maire
en charge de
la petite enfance
et de l'enfance



Bruno ESTREMANHOAdjoint au Maire
en charge de la
transition numérique



Corinne BOUËTARD
Adjointe au Maire
en charge de la
communication et de
l'événementiel



Hervé KERIVEL
Adjoint au Maire
en charge de la
prévention et de la
sécurité



Magali PICAUD
Déléguée au Maire
en charge de la
culture



Carole MARTIN
Déléguée au
Maire en charge
de la démocratie
participative et du
scolaire



Colette BASTOUL Déléguée au Maire en charge de la jeunesse



Permanence des élus: Tous les samedis matin en mairie de 9h à 12h.

Retrouvez le planning de présence sur le site de la Ville

Chers Villiérains, chères Villiéraines,

Nouveau trimestre, nouvelle ambition,

Les fêtes de début d'année et la proximité retrouvée nous ont permis de passer des moments enrichissants à vos côtés. Il est toujours aussi important pour nous d'être à votre écoute.

Malheureusement le temps n'est pas extensible, et les créneaux réservés aux rendez-vous en semaine ou le samedi matin

ne sont pas suffisants pour vous recevoir rapidement, mais soyez certains que nous nous engageons à vous répondre ainsi qu'aux courriels envoyés à la mairie (mairie@ vso91.fr ou le-maire@vso91.fr).

Mais vous le savez, nous gérons en premier lieu les urgences et vous remercions pour votre compréhension.

Concernant les points d'actualité, nous savons que le sujet « fibre internet » est un point crucial pour beaucoup

d'entre vous. Comme il est précisé dans ce journal, nous prenons cette problématique très au sérieux, bien que la Municipalité n'ait aucune légitimité sur celle-ci. En effet, elle n'est pas de la propriété de la ville, mais exclusivement d'une société privée. À chaque fois que nous le pouvons, nous interpellons les pouvoirs publics pour que les règles d'interventions soient changées, nous sommes présents pour exprimer la colère partagée sur la désorganisation de la qualité des interventions. D'ailleurs n'hésitez pas à déclarer les dommages que vous auriez constaté: https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr En parallèle, nous travaillons sur la sécurisation des installations « fibre internet» en proposant des modifications de loi dans le but d'améliorer le dispositif de suivi qualité du propriétaire. Nous alertons également sur les problèmes liés aux urgences médicales. Soyez certains que nous ne lâchons rien!

Un autre sujet de sécurisation, l'avancée du dossier « vidéo protection » sur la Commune. En effet, la préfecture a validé les potentiels lieux d'installation des futures caméras. Aussi, la demande de subvention a été déposée en début d'année. Nous aurons un retour courant mars. Des caméras vont, donc être installées au fur et à mesure des possibilités financières, sur toute l'année 2023.

C'est grâce à l'attention de chacun que nous

pouvons agir pour maintenir l'esprit village et la quiétude à Villiers.

Kerivel Hervé (adjoint à la prévention et à la sécurité) suit le dossier au quotidien et vous tiendra informé de l'avancement du déploiement. Ce travail sera suivi par des réunions mensuelles avec la Police Nationale. Lors de ces échanges, nous abordons aussi la prévention qui peut être menée à Villiers. L'année dernière, nous avions tenu une réunion publique pour présenter le programme «Participation Citoyenne»

porté par la préfecture de l'Essonne. Ce programme vous permet d'être acteur de la sécurité dans votre ville: en développant, auprès des habitants d'un quartier, une culture de la prévention de la délinquance; en favorisant le rapprochement entre les forces de police et la population ; et en améliorant l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions. Hélas, nous n'avions pas eu assez de volontaires pour lancer ce programme sur notre Commune. Ce n'est que partie remise! Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature.

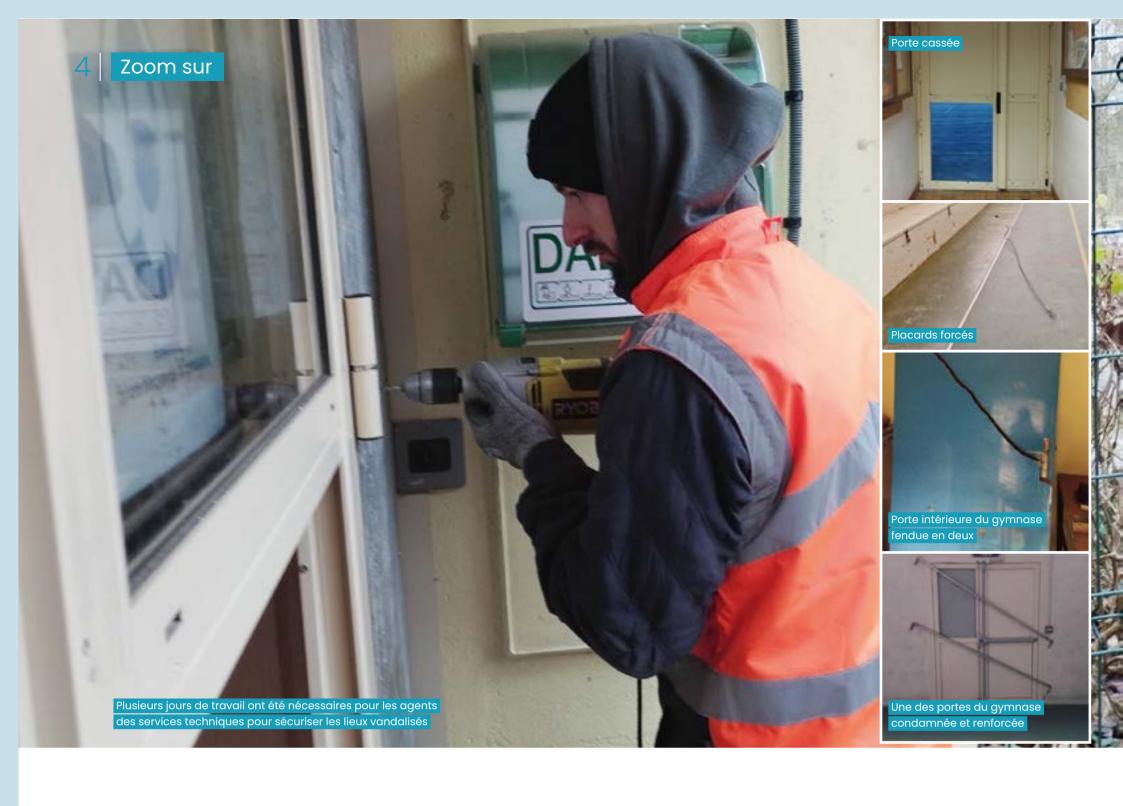
C'est ensemble que nous pourrons garder l'esprit village de notre ville. Nous savons compter sur vous pour proposer des idées pour maintenir la qualité de vie à Villiers.

Sincèrement,

Gilles FRAYSSE, votre Maire

Hervé KERIVEL, adjoint au Maire en charge de la prévention et de la sécurité





Dégradations sur la ville

Des actions menées avec la Police nationale

Les agents des services techniques le savent bien: les équipements communaux sont régulièrement la cible de vandalisme et doivent être constamment réparés. Le City Park en est un bon exemple puisque des réparations y sont effectuées chaque mois. Cependant depuis l'été 2022 et surtout depuis le début d'année 2023, la fréquence de ces actes malveillants s'est amplifiée, nécessitant une action renforcée en lien avec les services de la Police nationale.

Les réparations successives, les dépôts de plainte et la présence régulière des élus sur les sites n'ont pas eu raison de ce phénomène qui s'est au contraire amplifié, prenant une nouvelle tournure au gymnase le week-end du 13 janvier: portes détruites, placards forcés, matériels abîmés... L'astreinte technique a dû intervenir en urgence pour bloquer les accès. De nouvelles dégradations ont finalement obligé la Ville à fermer le complexe sportif pendant une semaine. La Municipalité s'est efforcée de tout mettre en

œuvre pour rouvrir rapidement le gymnase et ne pas pénaliser les associations sportives.

Des actes malveillants à répétition

Depuis, d'autres sites ont été la cible d'actes malveillants : vitres cassées au foyer Macquigneau et à la mairie, garage municipal fracturé... L'équipe municipale, en alerte, s'est régulièrement déplacée sur le terrain pour surveiller les sites en lien avec la Police nationale. Une altercation avec des individus a mené l'un d'eux en garde à vue. Sensible

à ce climat de défiance sur Villiers, la Police a renforcé ses patrouilles. Il est malgré tout important de préciser que cette remontée de petite délinquance n'est pas propre à Villiers et est identifiée sur tout le territoire. Il n'en demeure pas moins que ces actes malveillants à répétition impactent le quotidien des Villiérains et questionnent l'équipe municipale. Les élus souhaitent donc engager le dialogue avec les habitants sur ce sujet.

en chiffres...

Le coût des dégradations

1300 € : Remplacement alarme centrale anti-intrusion et amélioration du système de détection (gymnase)

3800 €: Installation d'un système de vidéosurveillance (gymnase)

800 €: Remplacement madrier et bacs aciers toiture du chalet pétanque

2940 €: Réparations vitres et porte extérieure au Foyer Macquigneau

6 150 €: Changement des portes intérieures du gymnase

Cadre de vie

Agir ensemble pour la sécurité

Vandalisme sur les voitures, dépôts sauvages, vols et dégradations, la Ville a décidé de déployer un dispositif de vidéo protection sur son territoire afin de lutter contre ces dérives et maintenir la qualité de vie à Villiers.

Dans le cadre du dispositif, la Ville va installer des caméras nomades sur la Commune. À cet effet, la Ville a été autorisée à mettre en place un système de vidéoprotection sur la voie publique par un arrêté préfectoral. L'implantation a été étudiée en concertation avec la Police nationale. L'enregistrement des images sera réalisé en boucle. Cette fonction permet de conserver les images enregistrées durant 15 jours, sauf dans le cas d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire. Des demandes de subventions ont été envoyées auprès de l'État et de la Région.

Ce dispositif de caméras est un outil au service de la politique de prévention engagée par la Municipalité qui conforte sa volonté d'œuvrer concrètement pour la tranquillité des Villiérains.

Cependant, cet outil demande à être complété par la contribution des citoyens pour optimiser la sécurité de la Commune. En effet, en termes de prévention, le lien entre voisins est primordial pour veiller sur les habitations, alerter en cas de passages inhabituels, etc..

C'est avec l'attention de chacun que la Municipalité peut agir pour retrouver la quiétude à Villiers.

à savoir...

Démarche ACS: de quoi s'agit-il?

La démarche ACS de la Municipalité s'inscrit dans la volonté de responsabiliser les citoyens.

Avertir: dans un premier temps, il est rappelé aux habitants de bannir tous les actes d'incivilités sur la commune: déjections canines non ramassées, stationnement anarchique, abandon de mégots et dépôts sauvages d'ordures sur la voie publique, nuisances sonores.

Convoquer: une convocation en mairie est envoyée aux responsables d'incivilités pour rappel des règles relatives au vivre ensemble et au civisme.

Sanctionner: en cas d'échec, une sanction est prise par la municipalité: verbalisation, dépôt de plainte, retour à l'envoyeur, travaux d'intérêts généraux (TIG).

Complexe sportif

Une priorité pour la Municipalité

Réhabiliter l'ensemble du complexe sportif Marc-Senée: telle est l'ambition de la Municipalité afin de maintenir une activité sportive de proximité et répondre aux besoins des associations.

Aujourd'hui, le complexe sportif peut plus satisfaire les demandes associatives, et donc des adhérents, en raison de la vétusté des équipements : absence de chauffage et d'isolation au gymnase, toitures dégradées sanitaires inutilisables, éclairages obsolètes... terrain de football est interdit d'accès à la suite de plusieurs affaissements du sol. Quant au tennis couvert, infiltrations d'eau et condensations ont dégradé l'équipement.

Destravaux de grande ampleur sont donc nécessaires pour maintenir l'activité sportive sur la commune.

Durant ces derniers mois, la Municipalité a rencontré les associations utilisatrices du site pour identifier les besoins et fixer les priorités.

Les travaux de rénovation devront se dérouler en plusieurs phases:

- Gymnase avec la création d'un dojo,
- Terrain de foot, vestiaires,

- Piste d'athlétisme,
- · Tennis couvert,
- Parc arboré.

Des demandes de subvention ont été déposées auprès des différents partenaires (Préfecture,...) afin de pouvoir se projeter.

Une fois le montant des subventions validé, le choix sur les travaux à réaliser et le planning devra être effectué.



Des activités sportives dans un écrin de verdure

À l'occasion de cette réhabilitation, la Ville souhaite repenser le site dans son ensemble. En effet, le complexe sportif bénéficie d'une situation remarquable. Il est situé au cœur d'un espace naturel, humide et boisé, en bordure d'une réserve écologique majeure, la zone humide du Parc naturel du Perray.

L'objectif est donc d'intégrer au projet une dimension écologique importante en regroupant sur un même lieu les installations sportives et un parc urbain d'environ 2,5 hectares le long de la vallée de l'Orge.





— Ça s'est passé à Villiers! —

Un loto au profit du Téléthon

Un loto spécial « enfants » était organisé le 3 décembre en partenariat avec l'école Malraux. Grâce aux nombreux lots et cadeaux et à la participation d'une soixantaine d'enfants, les recettes ont pu être reversées au Téléthon.







Giro Di pista : tour de piste avec les écoliers

Comment créer un grand bal participatif avec les enfants et semer sur la piste de danse petits cailloux et mots suspendus? C'est le projet qui a été mené en ateliers avec deux classes de l'école Malraux, en partenariat avec le Théâtre de Brétigny, et présenté au public le 3 décembre à l'Espace Colette.

Marché de Noël

En plus de vous aider à faire vos emplettes avec la présence d'une trentaine d'exposants, le marché de Noël du 10 décembre dernier vous a offert toutes sortes d'animations : atelier floral, maquillage, magicien, mascottes, chorale de l'école de musique et concert de jazz (Wisper)...











Kick boxing: championnats de France et d'Europe

À l'instar des excellents résultats de la saison passée, Theau, David, Nathan, Daouda et Dan ont participé au championnat d'Europe de kick boxing à Wels en Autriche. Rappelons qu'ils avaient intégré en octobre 2022 l'équipe nationale de kick boxing. Thomas et Alex remportent le championnat de France en gagnant respectivement leur combat et décrochant ainsi la ceinture nationale en janvier 2023.



Après-midi galette et danse

En plus de la traditionnelle galette du CCAS, les séniors ont participé à un après-midi de danse le 10 janvier dernier. La cinquantaine de participants s'est laissé embarquer par l'irrésistible Gérard Curci, animateur de choc et ancien chanteur de la célèbre Bande à Basile!



Convivialité avec le Club de l'amitié

Le 17 janvier, 145 personnes ont participé à l'animation de la galette des rois proposée par le Club de l'amitié. Ambiance chaleureuse et convivialité étaient au rendez-vous.





Salle comble pour la soirée des vœux

Plus de 300 Villiérains étaient présents à la soirée des vœux le 13 janvier dernier. Le Maire, entouré du conseil municipal et de plusieurs maires de l'agglomération, a formulé plusieurs vœux pour cette nouvelle année: espoir, santé, écoute, bonheur, solidarité, liens intergénérationnels mais aussi tranquillité et sécurité. Les bénévoles associatifs ont ensuite été mis à l'honneur. La soirée s'est poursuivie autour d'un cocktail et d'un dance floor, embarquant toutes les générations... Une belle soirée placée sous le signe de l'optimisme et de la convivialité.







À la recherche d'un chat voyageur

Le 24 janvier, les tout-petits de la crèche et du Relais Petite Enfance ont fait un beau périple pour retrouver un chat. Avec les conteusesmusiciennes de la Cie « Dans les bacs à sable », ils ont mangé des pizzas en Italie, découvert de fabuleux animaux en Afrique... Et si le chat était resté à la maison ?



Une soirée au théâtre

Le 19 février, la compagnie Les Baladins d'ici & d'ailleurs a interprété la comédie «Les 2 Vierges» face à un public hilare. Mention spéciale pour le décor et encore un grand bravo aux comédiens!

Pièce de Jean-Jacques Bricaire et Maurice Lasaygues

Les classiques du rock-métal

L'ambiance était électrique à l'Espace Colette le 4 février dernier! Et pour cause: les groupes Rock'n Spleen et The jack Tribute AC/DC étaient à l'affiche de ce premier concert rock à Villiers. C'était une belle soirée concoctée par le comité des fêtes!



Très haut débit

La fibre: un combat quotidien

Aujourd'hui, vous le savez, la situation de la fibre est scandaleuse, tant au niveau du déploiement que de la maintenance. Comment faire évoluer les pratiques autour de la fibre?

Le Gouvernement n'a pas fait le choix de confier à une seule société l'installation de la fibre, comme ce fut le cas dans le passé avec le déploiement de l'électricité, du gaz ou encore de l'eau. Or, la fibre devient un besoin vital pour beaucoup d'entre nous: santé, téléphone, formation, télétravail, enseignement...

Une réalité qu'il est utile de rappeler lors de réunions de synchronisation avec les protagonistes. différents Villiers, le Maire se déplace plusieurs fois par semaine sur les lieux d'intervention des techniciens. Le constat est à chaque fois le même: certains techniciens sont professionnels, d'autres pas. Ces derniers refusent de décliner identité et interviennent sur des parties qui leur sont en principe interdites. Mais hélas, seul le propriétaire de la fibre,

en l'occurrence Altitude infra, possède les droits sur celle-ci. Pour rappel, ni la municipalité, l'agglomération Cœur d'Essonne, ni le Département, ni la Région ne sont propriétaires de la fibre. Aucun ne peut intervenir directement sur les installations.

Plateforme et référents de quartier

Pour suivre la qualité des interventions de SAV sur la fibre, la Ville finalise une plateforme qui permettra à tout usager de signaler les coupures et réparations effectuées dans les rues. Ce suivi apportera des éléments factuels lors des réclamations auprès de l'opérateur Infrastructure et des opérateurs commerciaux (OCEN). Dans ce cadre, une petite formation sera proposée auprès des « référents fibre » de quartier. Si vous êtes présent



en permanence sur la ville et que vous souhaitez être actif sur le sujet, n'hésitez pas à vous faire connaître. Un binôme sera constitué par quartier. En attendant, n'oubliez pas de déposer votre signalement sur la plateforme de l'opérateur Altitude Infra.

M. Le Maire a rencontré M. Barot, ministre délégué + Fibre optique: signalez un

dommage ou un incident

Vous constatez un dommage sur la voie publique concernant les installations fibres? Afin de sécuriser les lieux, l'opérateur d'infrastructure Altitudeinfra permet à chaque citoyen de signaler un dommage visible sur la voie publique en partageant des photos via la plateforme:

https://dommagesreseaux.altitudeinfra.fr/

Aménagements urbains

Pour un vrai centre ville à Villiers-sur-Orge

Comment vitaliser le cœur de ville et résoudre les problèmes de circulation et de stationnements aux abords des écoles ? Comment créer les conditions favorables au développement du marché alimentaire en toutes saisons? C'est pour répondre à ces objectifs et pour réorganiser complètement l'espace public du centre-ville que la Municipalité a engagé un important travail en lien avec les habitants (ateliers participatifs) et en partenariat avec les services de l'agglomération et le CAUE 91.

En matière de réaménagement du centre-ville, la demande de la Commune était la suivante: maintien du nombre de places de stationnement, plantation d'arbres alignement, en accroissement de l'espace piéton (notamment pour le cheminement des enfants), et enfin création d'un espace d'accueillir susceptible équipement public. Rapidement,

la création d'une halle s'est imposée car elle correspondait à l'ensemble des objectifs visés par la Commune. Ce projet a d'ailleurs reçu un accueil favorable lors de sa présentation en conseil municipal le 28 juin 2022. Et, lors des délibérations, quasiment toutes les voix s'exprimèrent en faveur d'une demande de subventions auprès du Conseil départemental de

l'Essonne et de la Région Île-de-France. Ce large consensus a permis de présenter le projet à la population et de déposer le permis de construire (accordé le 2 décembre 2022) et les dossiers de demandes de subventions. Feu vert pour les

subventions

Le 25 janvier 2023, le Conseil régional a donné son accord pour une subvention à hauteur de 20% au titre du « dispositif d'aide à la revitalisation commerciale des communes ». Le 13 février 2023, c'est le Département qui a donné à son tour son feu vert pour une subvention à hauteur de 50 % au titre du contrat « Terre d'avenir». De son côté, un travail avec la Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne s'est engagé

concernant l'aménagement de l'espace public contigu à la halle.

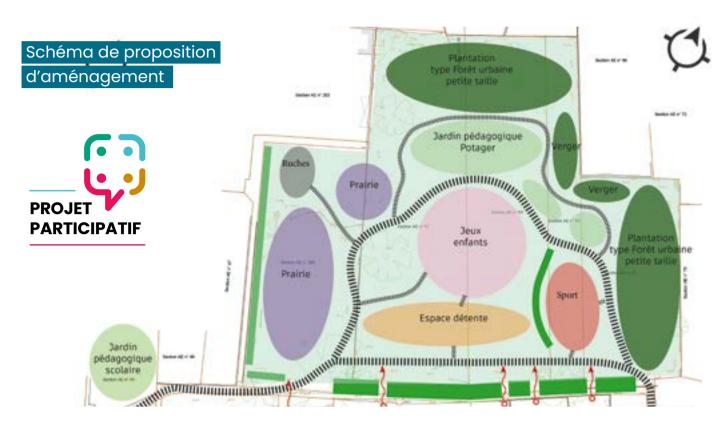
Un recours juridique inattendu

Le 8 février 2023, un recours au Tribunal administratif a été déposé contre le permis de construire de la future halle. Il émane de deux listes d'opposition et de trois riverains qui s'opposent au projet, pourtant soutenu par un groupe d'opposition à la majorité.

Soutenue par un cabinet d'avocats, la Ville souhaite poursuivre la réalisation de ce projet de développement et de réaménagement du centre-ville avec la création d'un nouvel équipement public ouvert à tous. Une consultation d'entreprise pour les travaux est donc prévue dans les prochaines semaines afin de permettre de débuter le chantier au début de l'été.



Aménagement Les Sénillières: le projet



L'aménagement des Sénillières a fait l'objet d'un dernier atelier participatif le 15 décembre dernier. Le paysagiste conseil, a présenté la synthèse des différents groupes de travail. Le schéma a été discuté, modifié puis validé par l'assemblée, avant d'être communiqué sur le site de la Ville. Après l'étude technique et financière du projet, une première tranche de travaux sera proposée.

Espace naturel de plus de 5000 m², les Sénillières ont été sauvés in-extremis d'un projet d'urbanisation porté l'ancienne majorité. À travers plusieurs ateliers participatifs, élus et habitants ont défini ensemble le devenir de cet espace. Les grandes lignes du projet sont relativement simples et les aménagements limités: ni réseaux d'éclairage, ni accès voiture, ni parking. Les Sénillières garderont leur vocation naturelle destinée à tous les publics.

Un espace naturel ouvert à tous

sentier des Sénilllières, maintenu mais légèrement décalé, sera végétalisé le long des clôtures. Un sentier « intérieur » sera créé pour desservir les nouveaux espaces : un espace central avec jeux pour les enfants et un espace détente ou sport pour les adultes. Un espace naturel le long des propriétés servira d'espace tampon pour préserver la tranquillité des habitations. Il accueillera une mini-forêt urbaine, une prairie

et un verger. Enfin deux jardins pédagogiques sont prévus: le premier, à l'entrée du site, sera destiné aux scolaires ; le deuxième, un potager destiné aux adultes, sera installé entre la micro-forêt et l'espace jeux. Des ruches seront également présentes sur le site.

Les prochaines étapes

La prochaine étape consiste à finaliser le projet à travers une étude graphique, technique et financière. Un travail précis qui nécessite la réalisation



d'un avant-projet détaillé par le paysagiste conseil. Cette étude permettra d'estimer les demandes de subventions. Les travaux s'échelonneront sur plusieurs années.



Prochaine réunion publique

Mercredi 19 avril 2023

à 20h30, Salle René-Vedel > Présentation du projet d'aménagement et calendrier



Logement social: suppression de la carence

25% de logement social: tel est la proportion minimum imposée par la loi SRU et qui s'applique à Villiers-sur-Orge. Cette loi prévoit également un système de pénalités financières en proportion du nombre de logements sociaux manquants. En 2023, la Ville devra ainsi s'acquitter de 11 274 euros de pénalité pour 25 logements manquants. Toutes les communes qui ne feraient aucun effort pour s'approcher de leur quota triennal se voient également imposer une double

pénalité financière et une privation d'outils juridiques. Ce fut le cas à Villiers-sur-Orge en 2020 puisque la commune n'avait accueilli aucun nouveau logement social entre 2017 et 2019. Elle fut déclarée « carencée » par la Préfecture et sommée de payer une pénalité financière supplémentaire annuelle d'un montant de 22 548 euros. En outre, le 1er janvier 2021, la municipalité avait perdu son droit de préemption sur toutes les cessions de la commune au profit de la Préfecture. Un

droit de préemption qu'elle a retrouvé depuis le 1er janvier 2023 grâce à la programmation de 38 nouveaux logements sociaux sur la période 2020-2022 qui lui permet de ne plus payer non plus de pénalités supplémentaires. Pour la période 2023-2025, il faudra réaliser 25 logements sociaux supplémentaires pour atteindre quasiment les 25 % exigés par la loi.

Développement durable

La cabane à dons: le succès de la générosité

Un rayon de soleil réchauffe l'intérieur de la cabane à dons. Sur les étagères, toutes sortes d'objets attendent preneurs: disques, livres, jeux de société... Inauguré en mars 2022 dans le centre-ville, ce chalet tout en bois a rapidement attiré les habitants et donné de plus en plus de travail aux « cabanettes » ! Mais qui sont les « cabanettes » ? Et est-il vrai que tout y est gratuit?

Ce jour-là, nous rencontrons Marie-Odile, Jeanine et Sonia. Elles nous accueillent tout sourire dans la cabane à don. Chaque semaine, elles se retrouvent pour trier, ranger et accueillir les habitants. « Je suis à la retraite, déclare Marie-Odile. Et ce temps libre me permet d'aider les autres et de nouer des contacts ». Le lien, c'est aussi ce qu'apprécie Jeanine: « Ici, on se fait beaucoup d'amis! » Quant à Sonia, cette nouvelle expérience lui plaît bien: « Je fais tout comme une vendeuse mais sans avoir à gérer le tiroircaisse!»

Et comment ça marche?

La cabane à dons donne une seconde vie aux objets dans une démarche de développement durable. Le principe est simple : des habitants déposent des affaires dont ils n'ont plus l'usage ; d'autres emportent un ou plusieurs objets qui leur plaisent. Pour certains, c'est l'occasion de désencombrer logement, de placards et greniers et de donner une seconde chance à des objets inutilisés. Pour d'autres, c'est une opportunité de trouver des objets utiles sans grever leur budget. On y croise à la fois des personnes modestes qui ont besoin de vêtements, par exemple, et des personnes à la recherche d'un déguisement



Micheline
PROVOTAL
adjointe au maire
en charge des
finances et de
l'action sociale

pour une soirée. Et les enfants? « En général, les enfants repartent toujours avec quelque chose », se réjouit Jeanine. Le choix est large dans le chalet : chaussures, vêtements, petit électroménager, jouets, disque, matériels scolaires, etc. Et tout est gratuit. « Les gens sont parfois étonnés de cet échange sans argent », commente Sonia. « Les personnes peuvent même emporter des vêtements, les essayer et les ramener s'ils ne conviennent pas. » Les vêtements sont ainsi remis dans le circuit, l'objectif étant de limiter le gaspillage et de favoriser le réemploi. Quant aux affaires qui sont inutilisables, elles sont déposées chez Emmaüs.



Elles font vivre l'esprit de don et de gratuité. Elles sont retraitées, salariées ou mères de familles. Bénévoles, elles se retrouvent toutes les semaines à tour de rôle pour accueillir les habitants. Elles offrent leur temps pour trier, ranger et conseiller. Ensemble elles forment une belle et généreuse équipe. Bravo à Marie-Odile, Jeanine, Sonia, Dominique, Aurore, Sylviane et ceux et celles à venir!

Horaires

Mercredi 16h-18h Vendredi 16h-18h Samedi 9h30-12h

Avec la cabane à dons, un groupe de bénévoles s'est formé et constitue aujourd'hui une véritable équipe. L'entente et la communication passent très bien. Pour preuve: la cabane est régulièrement ouverte et il y a toujours quelqu'un pour prendre le relais en cas d'absence. Certains élus viennent parfois en renfort. On souhaiterait d'ailleurs ouvrir plus souvent, notamment aux heures de sorties des classes ou pendant les temps forts: Noël, le carnaval,

Halloween, la rentrée... Les nouveaux bénévoles sont donc les bienvenus ! Et pourquoi pas des hommes? Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, adressez-vous aux cabanettes aux heures d'ouverture. Aux beaux jours, il sera encore plus agréable de se retrouver devant la cabane à dons, autour d'un petit café ou d'un jus de fruit. À bientôt !





Depuis 10 ans, Erwan produit des légumes à la Ferme des prés neufs, à deux pas de Villiers. Il fournit chaque semaine l'AMAP locale. À noter également: les produits de la Ferme des prés neufs sont en vente de façon occasionnelle au marché de Villiers. « Ici, la production est importante et diversifiée, ce qui nous permet de proposer des produits toute l'année », commente Erwan. Un défi pour le maraîcher qui a choisi d'être en bio et d'utiliser essentiellement des techniques

manuelles ou très peu mécanisées. Il doit également s'adapter à toutes sortes de contraintes : sol argileux, aléas climatiques, main-d'œuvre fluctuante, etc. On l'aura compris, le métier n'est pas de tout repos. Alors si vous souhaitez manger de bons légumes au goût incomparable et soutenir l'agriculture locale, n'hésitez pas!

Ferme des Prés neufs 90, rue de Villiers - 91310 Longpontsur-Orge

- Vente à la ferme tous les vendredis de 16h à 19h
- Vente occasionnelle sur le marché de Villiers-sur-Orge / samedi matin



Petit Casino: Des rayons bientôt réachalandés

Ça n'aura échappé à personne, rayons vides, difficultés d'approvisionnement... que se passe-t-il au petit Casino? Les 250 personnes qui fréquentaient le commerce chaque jour commencent à le déserter. Soucieux de maintenir le commerce de proximité, M. le Maire, Mme Lafaye, maire adjoint en charge du commerce, ont rencontré jeudi 23 février, pour la seconde fois en quelques mois, le gérant du Petit Casino. Il a tenu à rassurer les édiles et clients: «Après plusieurs discussions avec l'enseigne Casino, nous allons enfin pouvoir réapprovisionner les rayons courant mars. Les deux années d'activités nous ont permis de connaître les habitudes des Villiérains. Je souhaite repenser l'agencement du magasin pour l'adapter à la fréquentation et minimiser les pertes en proposant tous les produits de premières nécessités». Avec ce nouvel agencement, les élus ont demandé la possibilité d'installer un petit distributeur automatique de billets. Ainsi l'activité pourra être redynamisée.

Démocratie participative

Des actions au quotidien



À Villiers-sur-Orge, la démocratie participative est expérimentée sous différentes formes. Les rencontres citoyennes et les réunions participatives en sont quelques exemples. Ces temps d'échanges permettent de trouver des solutions concrètes aux problèmes de la vie de tous les jours.

Les 9 et 11 février, les habitants étaient conviés à deux réunions participatives sur le thème de la vie associative. Comment soutenir les associations à Villiers? Quelle place réservet-on aux jeunes dans les associations? Que penser nouvelles formes bénévolat s'exercent qui en dehors de tout cadre associatif? Comment mieux faire connaître les Réseaux d'échanges réciproques des savoirs? Telles sont quelquesunes des questions qui ont été débattues dans la petite salle Médard, en présence du maire, des élues et d'une dizaine d'habitants.

Une moisson d'idées

Assemblés autour d'une grande table, les participants inscrivent leurs idées sur des « post-it » puis les exposent à



haute voix. Les contributions dessinent progressivement un ensemble cohérent. Ces séances de travail en petit comité, conviviales, permettent chacun de s'exprimer facilement. Pour les élues, elles débouchent sur de nouvelles pistes de réflexion et sur la mise en œuvre d'actions concrètes, comme ce fut le cas, par exemple, pour la rue Jean-Baptiste-Huet. Rappelons que fin octobre 2022, un atelier participatif avait été organisé

pour étudier les propositions des riverains. L'objectif: réduire la vitesse de circulation et sécuriser la rue. L'ensemble des éléments a été transmis à Cœur d'Essonne Agglomération qui doit prochainement présenter aux habitants les solutions: création de chicanes, réduction de la voie, cédez-le-passage...



Prochaines réunions démocratie participative:

- Mardi 21 mars à 19h : Proposition d'aménagement de la rue Jean-Baptiste Huet , Foyer Macquigneau
- Jeudi 6 avril à 20h : Rencontre entre les associations et les bénévoles / Présentation de leurs événements - Foyer Macquigneau



Les élus viennent à votre rencontre

Pour améliorer le quotidien des Villiérains et répondre au mieux à leurs besoins et difficultés, les élus organisent tous les mois des « Rencontres citoyennes » qui prennent la forme d'un point de rencontre fixe ou d'une libre déambulation dans les rues du quartier. Le 4 février dernier, l'équipe de la démocratie participative alias « DP » a ainsi rencontré les habitants du quartier « Général Barrois et alentours ». Durant les mois précédents, elle avait échangé avec les habitants des quartiers de La Seigneurie, de la Rue de l'Europe, etc.

Venez rencontrer vos élus dans votre quartier pour discuter de tous les sujets qui concernent votre ville!

Entretien

Abattage des peupliers: une mesure nécessaire

Un diagnostic sanitaire et mécanique avait été réalisé sur les arbres situés le long de la place du 19-mars-1962. Il attestait d'un mauvais état de santé des arbres. À la suite de nouveaux signalements transmis par les habitants, la Ville a décidé de programmer en urgence l'abattage des arbres.

Autour du 20 janvier, des barrières ont été installées place du 19-mars-1962 pour protéger la zone de tout risque de chutes d'arbres et pour y interdire le stationnement. Et à partir du 23 janvier, une entreprise spécialisée est intervenue pour abattre les arbres. En tout, 47 peupliers ont été coupés. Les troncs,

creux, fragilisés, portaient la trace de leur mauvais état de santé. Fragilisées, leurs structures mêmes étaient atteintes. En remplacement de ces vieux arbres, de nouvelles plantations seront choisies par les habitants lors d'ateliers participatifs. Ensemble, créons un nouvel espace paysager sur cette place.



Info Bois mort et biodiversité

Le bois mort stocké sur le domaine public est volontairement laissé sur place pour favoriser la biodiversité locale et offrir un abri à la faune et à la flore.

Les abattages et élagages d'arbres permettent diverses utilisations: fabrication d'abris à insectes ou à crapauds, paillages en copeaux de bois, etc.

En aucun cas ce bois ne doit être pris par les habitants pour leur utilisation personnelle (chauffage par exemple).

Aidez-nous à protéger l'environnement en respectant quelques gestes simples!





Bon à savoir

Nids de frelons asiatiques: le saviez-vous?

Le frelon asiatique (vespa velutina) a été introduit accidentellement en 2004 en Gironde. Depuis, cet insecte colonise peu à peu le territoire français. Ses capacités d'adaptation et son régime insectivore en font un prédateur redoutable. Son invasion perturbe les écosystèmes en attaquant les espèces locales, notamment les abeilles domestiques qui jouent un rôle essentiel dans la pollinisation.



Une intervention n'est pas toujours nécessaire lors de la découverte d'un nid de frelons asiatiques. En effet, il faudra tenir compte du contexte et de la saison.

Si le nid est très difficile à atteindre et ne menace personne: sa destruction n'est pas nécessaire. Vérifiez cependant à l'œil nu ou à l'aide de jumelles l'activité du nid. Après le départ des reines en septembre, le nid de l'année est voué à disparaître naturellement avec le reste de la colonie. En décembre, il se vide de ses occupants et ne sera plus colonisé. Il se désagrège au fil de l'hiver et ne présente plus aucun danger.

Si le nid est accessible et présente un éventuel danger pour les personnes: il devra être détruit par des personnes habilitées. C'est au printemps qu'apparaissent de nouveaux nids de frelons et on y observe une intense activité. Si le nid est situé sur le domaine privé, c'est au propriétaire ou au locataire de faire appel à un désinsectiseur professionnel; s'il est situé sur le domaine public, c'est à la mairie de s'en charger via l'intervention d'un désinsectiseur professionnel.

Bon à savoir: les vieux nids encore présents dans les arbres ne sont pas recolonisés l'année suivante.

Opération « Mettons du vert dans la ville »

5600 arbres plantés sur la Coulée douce

Les Villiérains se sont à nouveau mobilisés pour la deuxième session de plantation d'arbres qui avait lieu du 6 au 12 février afin de créer la forêt urbaine de demain. Pari réussi avec la plantation de 2400 arbres sur une surface de 800 m²! Rendez-vous en novembre 2023 pour la suite de cette étonnante aventure écologique.



Quand les jeunes plantent la forêt de demain

climatique, Réchauffement effondrement de la biodiversité... Tous ces phénomènes en cours ne peuvent laisser indifférentes les jeunes générations. Ces dernières seront directement impactées par les changements à venir. Avec la création sur plusieurs années d'une forêt urbaine à Villiers, les jeunes ont ainsi l'occasion d'agir concrètement en participant à une belle aventure écologique. Du 6 au 12 février, ils ont été très nombreux à participer à la deuxième session de plantation. Certains étaient déjà venus en novembre dernier. C'était le cas pour les 14 classes de l'école Malraux, soit 493 élèves, pour le Relais Petite Enfance et ses assistantes maternelles qui ont accompagné une vingtaine de tout-petits et enfin pour l'accueil de loisirs de la Commune (ALSH). Mais la nouveauté nous vient cette fois-ci du secondaire avec la participation du collège Paul-Eluard (Sainte-Geneviève) et des lycées Einstein (Sainte-Geneviève), Léonard-de-Vinci (Saint-Michel) et Corot (Savignysur-Orge). Au total, ce sont plus de 600 enfants et jeunes de tout âge qui ont participé aux plantations de la semaine, dont 45 éco-délégués essonniens! La relève est assurée!

Une 3° série de plantations: tous à vos bêches!

Vous souhaitez participer à la prochaine session de plantations de la forêt urbaine? Réservez les prochaines dates sur votre agenda:

Les 25 et 26 novembre / Les 2 et 3 décembre: week-ends plantation avec les habitants. Du lundi 27 novembre au

Du lundi 27 novembre a vendredi 1^{er} **décembre :** plantation avec les scolaires.

En chiffres

La coulée douce c'est:

- Un espace naturel sensible (ENS)
- 4 hectares de friche naturelle
- 1 cheminement piétonnier
- 1 espace dédié à la biodiversité
- 1 forêt urbaine en devenir

L'opération « Mettons du vert dans la ville », c'est:

- Des sessions de plantations en novembre et février sur plusieurs années
- 5600 arbres plantés depuis novembre 2022



Lundi 6 février, trois enseignantes du lycée Einstein de Sainte-Geneviève ont donné rendez-vous à leurs élèves sur la Coulée douce. « Beaucoup sont éco-délégués et sensibilisés aux questions environnementales », commente Mme Grande, professeur d'anglais. « Je suis moi-même convaincue des défis écologiques qui nous attendent ».



Le 9 février, 12 collégiens de Sainte-Geneviève ont participé aux plantations en lien avec leur projet d'établissement. Sensibilisés aux questions environnementales, ils sont encouragés dans leur démarche par leurs professeurs M. Delmar (français) et Mme Clanis (maths). Tous sont partants pour la 3° session de plantations en novembre prochain!



Robin, Villiérain, est en terminale. Motivé, il s'est levé tôt ce samedi pour participer aux plantations d'arbres sur sa commune. « Je suis intéressé par les sciences, l'agronomie, l'aquaculture, des domaines qui sont liés à l'environnement. »



Qui aurait imaginé que deux Parisiennes viendraient jusqu'à Villiers-sur-Orge un samedi matin pour planter des arbres? C'est pourtant ce qu'ont fait Stéphanie et Pia, deux amies en mal de nature qui n'ont pas hésité à sauter dans un RER: « Nous avons besoin d'espace et de vert et sommes ravies de participer à cette expérience de forêt urbaine. Ça nous fait du bien! »



Anaïs et Clémence, 1 an et 4 ans, veulent elles aussi planter des arbres. Il fait très froid mais par chance le soleil est au rendez-vous. Les petites-filles ont tout prévu: gants, manteaux mais aussi, portés en bandoulière, de très jolis appareils photos... en carton. « Dans la famille, on est Low-tech jusqu'au bout », s'amusent Carole et Geoffroy, les parents.



Pour cette 2º session de plantations, les agents des services techniques sont toujours aussi efficaces : installation du matériel, repérage et préparation des trous de plantations, brief aux élèves, accompagnement des classes et des jeunes... Bravo aux agents des services techniques !

Semaine intergénérationnelle

Enfants et séniors autour de la même table

Comment favoriser les liens entre générations? Comment regrouper enfants et séniors autour d'une même table? C'est pour répondre à ces questions que les accueils de loisirs et les offices proposent une rencontre intergénérationnelle du 24 au 28 avril prochain.

Les vacances scolaires représentent une belle opportunité pour organiser une rencontre conviviale entre générations. Du lundi 24 au vendredi 28 avril, les enfants de 3 à 12 ans et les séniors se retrouveront à la cantine de l'école Malraux

autour d'un bon repas, avant de participer à différentes animations. L'occasion de vivre des instants privilégiés sous forme de discussions, d'échanges, d'anecdotes et de transmission de savoirs entre générations. Enfin, parions que tous se retrouveront facilement en fin de journée autour d'un goûter gourmand.

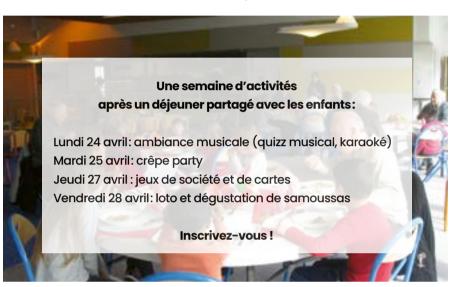
La semaine intergénérationnelle est une initiative portée par le service des offices en lien avec l'équipe d'animation et le CCAS.

Vous avez plus de 65 ans et souhaitez partager un de ces beaux moments avec les enfants? N'hésitez pas à vous inscrire.

Pécole A. Malraux
Du 24 au 28 avril
(journée au choix)
Activités de 11h30 à 17h
Participation gratuite

Inscription:

pole-citoyen@vso91.fr
01 69 51 71 00



Feunesse

Des vacances sur mesure

Le Club jeunesse propose des activités destinées aux jeunes de 11 à 17 ans. Les vacances sont des temps forts dans l'année. Cet été, les jeunes mettront le cap sur les montagnes de Chamrousse.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on ne s'ennuie pas au Club jeunesse. Pour s'en convaincre, il suffit de se remémorer le programme vacances. des dernières Pour célébrer les fêtes de fin d'année, les jeunes sont partis à la découverte du Parc Astérix. Certains ont choisi de jouer aux agents d'élite dans le centre Koezio ; d'autres se sont faits pirates pour découvrir le trésor de Barbe jaune à travers un Escape Game; d'autres encore ont usé leurs « gommes » lors d'une course de vitesse au karting. En partenariat avec

jeunes ont aussi pu concourir à un « Masterchef » avec la préparation de succulents desserts. La lecture n'a pas été oubliée non plus. Ainsi certaines bandes dessinées n'ont plus de secret pour les jeunes grâce à un « Bookstorming » organisé par la médiathèque de Villiers. Enfin, les vacances se sont terminées en beauté avec le loto et ses nombreux lots surprise.

Cap sur les montagnes

Le séjour été est toujours très attendu par les jeunes. Du lundi 17 au vendredi 21 juillet 2023, douze, Villiérains, mettront, le





cap sur les montagnes de Chamrousse (1400-2250 m), station touristique près de Grenoble. Au programme de la semaine: paddle, escalade, accrobranche ; activités ludiques, etc. Renseignez-vous vite auprès du Club jeunesse et de l'équipe d'animation.

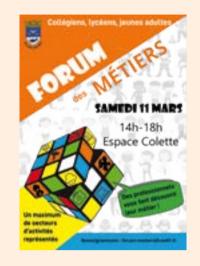
Club jeunesse

1 rue Jean-Jaurès 01 69 51 77 03 0u 06 30 54 21 00

vendredi: 15h30 à 19h mercredi de 14h à 18h et un samedi par mois de 14h à 18h. Vacances scolaires: du lundi au vendredi

du lundi au vendr de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Nouveau rendez-vous



Forum des métiers

Vous êtes collégien, lycéen ou encore jeune adulte et vous êtes à la recherche d'informations sur votre orientation professionnelle? Le forum des métiers est fait pour vous! Samedi 11 mars, des professionnels de différents secteurs d'activité viendront présenter aux jeunes leur métier et leur transmettre leur passion. Cette rencontre permettra aux jeunes indécis dans leur choix d'orientation (fin de 3°, Parcoursup, orientation post-bac...) d'y voir plus clair sur leur avenir professionnel. Ils pourront avoir des échanges individuels avec les intervenants présents. Venez nombreux!

Forum des métiers Samedi 11 mars de 14h à 18h Espace Colette forum-metiers@vso91.fr

CCAS

Les aides

Aides pour les familles, allocations fluides... Il existe différentes aides pour aider les familles et les personnes âgées au quotidien. Pour connaître les modalités d'inscription et les critères d'éligibilité, faites-vous connaître auprès du CCAS.

Séniors

i

Prochain rendez-vous Jeudi 20 avril sortie de printemps

Pour fêter le retour des beaux jours et mettre le nez dehors, les personnes âgées se retrouveront pour une journée découverte.

ccas@vso91.fr01 69 51 71 26

Restauration scolaire

Manger mieux tout en limitant le gaspillage

Le 27 janvier, la Municipalité et l'association de parents d'élèves UMEVO présentaient en réunion publique l'organisation des temps périscolaires et de la pause méridienne. L'occasion de dresser un point d'étape sur les améliorations apportées ces derniers mois par l'ensemble des partenaires mais aussi par les élèves eux-mêmes.

Si la mise en place des menus à quatre composants avait d'abord suscité quelques interrogations, les doutes ont été levés lors du rappel des objectifs de cette mesure. Les repas sont élaborés par un diététicien, respecte l'équilibre alimentaire et les quantités réglementaires. De plus, la Ville a fait le choix de proposer un aliment bio par repas. Le pain est fourni par la boulangerie de Villiers afin de favoriser les circuits courts et les artisans de proximité. Les surcoûts liés à l'augmentation des tarifs de

toute la chaîne (denrées et énergies) sont pris en charge par la commune.

Responsabiliser les enfants, ça marche!

Chaque jour, ils sont des centaines d'enfants à manger à la cantine... et potentiellement la possibilité de gaspiller de la nourriture. À Villiers-sur-Orge, la Ville a décidé de remédier à ce problème, notamment en responsabilisant les enfants. Ainsi, au self de l'école Malraux, les élèves peuvent choisir la taille de leurs assiettes



pour les entrées et les plats principaux : petite, moyenne ou grande en fonction de leur faim et de leur goût. À la fin du repas, les aliments non consommés sont triés, pesés et mis au compost par les élèves de CM2, sous la surveillance des animateurs. Un tableau statistique est rigoureusement tenu depuis quatre ans et montre de façon encourageante la progression. Chapeau les enfants!

En chiffres

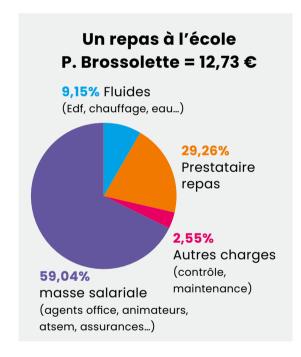
La pause méridienne:

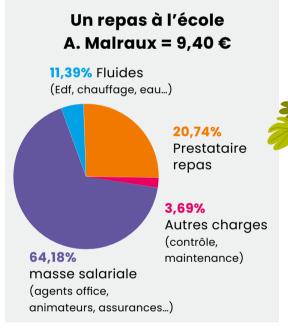
>À l'école P. Brossolette

- 138 enfants en moyenne
- 2 services dans 2 salles de restauration
- 4 animateurs assurant le service
- 6 ATSEM à table avec les enfants

>À l'école A. Malraux

- 272 enfants en moyenne appelés classe par classe
- 1 restauration en libre-service
- 7 animateurs





Application du Quotient familial

Un nouveau calcul pour amortir la hausse des tarifs

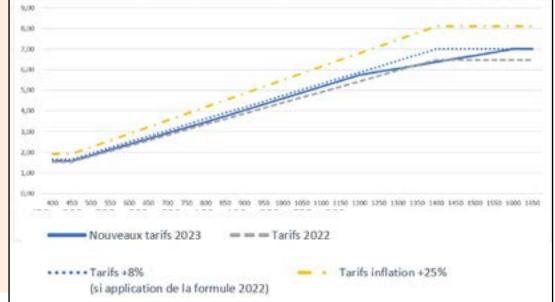
La Municipalité subit la crise énergétique et l'augmentation des coûts tels que le prix des denrées alimentaires (+ 12%) ou encore l'énergie (+ 54%).

Pour la pause méridienne, par exemple, la hausse représente + 25 % à la charge de la commune. Une partie de cette augmentation est répercutée sur les tarifs appliqués aux ménages. Afin d'amortir l'impact sur les familles, la Ville a décidé de modifier le calcul du quotient familial en créant de nouvelles tranches, passant de 3 à 5 tranches. Ce changement a pour effet de favoriser les classes moyennes et modestes. La Ville souhaite ainsi que chacun participe à l'effort mais proportionnellement à ses ressources.

Bon à savoir: les impôts locaux n'ont pas été augmentés par la Ville. Quant à l'augmentation des impôts fonciers, elle s'explique uniquement par l'inflation et la hausse de la base locative (+ 7%).

La crise énergétique a pour conséquence l'augmentation des coûts

- Prix des denrées: + 12%
- Prix des énergies: +54% (fours, frigidaires, éclairage, gaz et chauffage...)



Bientôt à Villiers!



Fête de la Saint-Patrick

Plusieurs groupes: Les Reines du Baal (trio pop-rock), suivies de Celtic Sailors. Accompagné de ses danseuses, le groupe atypique Celtic Sailors mélange répertoire irlandais traditionnel et influences éclectiques. Ambiance chaleureuse et complicité seront au rendez-vous.

To Vendredi 17 mars

À partir de 19h

Q Espace Colette

Tarif: 10€ - sur réservation



cdfvso91@gmail.com Facebook > www.facebook.com/cdfvso91



Chasse aux œufs

Munis d'un panier, les enfants s'abonneront à la traditionnelle chasse aux œufs dans le parc de la mairie.

To Samedi 15 avril

Parc de la mairie

💄 Maternelles: 15h - Élémentaires: 16h Tarif: 3€ par enfant

Vide-greniers

Les lève-tôt et les dénicheurs de bonnes affaires pourront s'y rendre dès 7h. Les autres auront jusqu'à 17h pour trouver la perle rare mais aussi, tout simplement, un vêtement, un livre, un ustensile, un jouet ou encore du matériel électroménager.

Pour réserver un emplacement (12 € les 2 mètres), inscrivez-vous avant le 5 mai 2023 au 06 04 74 64 05 ou par mail:

vide.grenier.vso@gmail.com

To Dimanche 14 mai

Inscription avant le 5 mai

Animations et buvette sur place

Randonnée (TT

Ne manquez pas la 4º édition!

La 4^e édition de la Randonnée VTT du Val d'Orge se déroulera le dimanche 7 mai, entre 7 et 13 heures. Ne soyez pas surpris de croiser de nombreux VTT dans Villiers. L'année dernière, cette manifestation a rassemblé 226 participants, sur des parcours de 35 à 60 km. Cette manifestation s'adresse à des sportifs qui ont une pratique régulière.

Pour celles et ceux qui souhaitent découvrir cette activité, une sortie VTT découverte **sera organisée fin mai**, sur un parcours de



15 km. Ouverte à toutes et tous, elle vous emmènera dans les environs de Villiers, sur des chemins insolites.

Vous souhaitez rejoindre le club?

Essai possible en participant à l'une des sorties hebdomadaires: départ le samedi matin à 8h30.

http://covcyclovtt.unblog.fr covcyclovtt@gmail.com





Voitures d'exception

Le rendez-vous mensuel de passionnés

Chaque premier dimanche du mois, de 8h à 13h, des amateurs de voitures et motos d'exception se retrouvent sur le parking de la mairie pour partager leur passion et la sauvegarde du patrimoine automobile. Prochains rendez-vous de l'association Culture Auto Moto 91: **05 mars, 02 avril, 07 mai 2023**.

Nouvelle'R

Une fiesta tropicale



Alors que le soleil commence enfin à pointer le bout de son nez, l'association Nouvelle'R a décidé de vous faire voyager dans les îles exotiques de l'océan Indien et des Caraïbes en vous proposant un dîner spectacle. Apéritif musical, repas créole et concert caliente (avec Captain Pitch, Pa'la Calle, Ti Max maloya). Ambiance tropicale garantie. Attention, les places sont limitées, inscrivez-vous vite!

25 mars 2023

Sepace Colette

Sur réservation uniquement:

https://www.helloasso.com/associations/ nouvelle-r/evenements/fiesta-tropicale

6 06 51 17 39 76

nouvlr91@gmail.com

Images et découvertes Voyages sur mesure



Envie de voyager et de faire de nouvelles connaissances? L'association Images et Découvertes propose des séjours d'une semaine mais aussi des sorties à la

Voici le programme des prochains mois:

- 13-17 avril: fête de la coquille Saint-Jacques à Erquy, en Bretagne. La coquille, produit phare et emblème de la baie de Saint Brieuc;
- Mai 2023 : « Le Paris arabe historique », une promenade-conférence dans les rues parisiennes, depuis l'Institut du Monde arabe jusqu'à la Mosquée de Paris;
- 12 mai : sortie à Guédelon dans l'Yonne pour découvrir un projet fou, celui de rebâtir au 21e siècle un château fort avec les techniques médiévales;
- **15-17 juin :** Le Puy du Fou, 60 divertissements à travers les siècles, au cœur d'une forêt de 45 hectares.

Toutes les sorties sur le site:

www.imagesetdecouvertes.fr Images et découvertes > Hôtel de Ville >

6, rue Jean-Jaurès

Adhésion: 15 €/pers. (25 € en couple)

Déambulation

Le carnaval fait son cinéma

Cette année, les stars du cinéma vont défiler dans les rues de Villiers!

Rendez-vous le samedi 18 mars devant la mairie à 14h. À vos déguisements!

Acteurs de films culte ou de séries télé, masques et combinaisons de super héros, looks iconiques et tenues à paillettes, personnages tout droits sortis d'un film d'animation... Ils seront tous là pour le traditionnel carnaval de Villiers.

Ambiance familiale et festive garantie! Le défilé partira de la mairie au rythme des batucadas de l'association Badauê. Inutile de vous défendre: vous ne résisterez pas à l'énergie communicative des orchestres de percussions brésiliennes!

Samedi 18 mars

- PARCOURS DU CORTÈGE 14h Départ de la rue Jean-Jaurès
- en direction de la pharmacie,
- Déambulation par les rues Emile-Fontaine, Division-Leclerc et Louise-Michel,
- Descente de la rue Jean-Jaurès vers la rue de l'Orge et la voie des Prés,
- · Arrivée au complexe sportif.



ANIMATIONS à partir de 15h30

- Complexe sportif (à proximité du terrain de football): Le célèbre Monsieur Carnaval n'échappera pas à son destin, il sera brûlé pour symboliser la fin de l'Hiver et ainsi annoncer les couleurs du Printemps.
- Espace Colette: Goûter offert aux enfants.

Wédiathèque

Médiathèque Jacques-Prévert

10, rue des Rios

4 01 60 16 18 09

mediatheques.coeuressonne.fr

Tout-petits « Racontines »

Accueil des tout-petits pour un temps d'histoires, de jeux de doigts et de comptines.

To Prochains ateliers: 11 mars, 8 avril de 10h30 à 11h

🚨 À partir de 3 mois sur réservation

Ateliers numériques

Comment gérer sa boîte mail, créer des dossiers, envoyer des messages? Peut-on utiliser son téléphone pour scanner des documents? Comment nettoyer son smartphone ou sa

tablette? Vous saurez tout en participant aux ateliers du conseiller numérique.

To Prochains ateliers numériques : 18 mars, 15 avril, 20 mai de 14h30 à 16h30

Adulte sur réservation

Conférence **Édouard Manet**

À l'occasion de l'exposition qui lui est consacrée au Musée d'Orsay à Paris, la médiathèquevousproposede(re)découvrir le célèbre peintre impressionniste du

🗰 Samedi 25 mars de 14h30 à 16h30

La Tout public sur réservation

Rencontres d'auteurs

La médiathèque vous donne l'occasion de rencontrer vos auteurs préférés.

- Le 8 mars à 16h30 (à partir de 8 ans sur réservation), Gilles Bachelet, auteur et illustrateur de littérature jeunesse, auteur de « Mon chat le plus bête du monde ».
- Le 13 mai à 10h30, les tout-petits (jusqu'à 3 ans, sur réservation), Florence Desnouveaux, conteuse-glaneuse d'histoires traditionnelles populaires, surréalistes et décalées.

Atelier d'écriture

Chaque premier samedi du mois, Maora Proust vous propose de goûter au plaisir d'écrire. Vous pouvez venir une seule fois ou tous les mois.

Prochains ateliers: 1er avril, 6 mai de 10h30 à 12h30

Adultes sur réservation

Couture

Créations économiques et écologiques Avec Hélène Réa, confectionnez des objets faciles à réaliser.

Prochains ateliers: 8 avril et 15 avril de 14h30 à 17h30 Sur réservation

Festival de jour // de nuit Un spectacle hors du commun «Une Pelle»

Dans le cadre de la 12° édition programmée du 26 au 29 mai et du 2 au 4 juin 2023 dans 11 villes de l'Agglo, La Lisière s'arrête à Villiers pour vous offrir un spectacle d'art de rue mémorable:

«Une Pelle» de la Compagnie des Ours.

-> Un fil. Une ascension. Départ du point zéro, au niveau de la mer. Arrivée à 8 ou 10 mètres de haut. Une expédition. Deux personnes. Deux amis probablement. La peur. Ils parlent...

Dimanche 28 mai - 18h30

(horaire à confirmer)

🗣 Parc de la mairie [.]

Pré-réservation:

www.lalisiere.art/de-jour-de-nuit



Conférence La sécurité affective

Charlotte Montmirel aborde un enjeu essentiel de l'éducation: la sécurité affective. Pour développer la confiance de votre enfant, venez créer une petite boîte aux

trésors remplie d'outils et échanger sur vos questionnements et difficultés sur le sujet.

Samedi 1er avril à 14h30

Adulte sur réservation

GROUPE VIVRE VILLIERS

Depuis trois ans, fidèles à leurs engagements et à leur philosophie, nous, élus de « Vivre Villiers », le groupe DP (Démocratie Participative) sommes attachés à recueillir et à prendre en compte les avis des Villiérains sur un maximum de sujets.

A travers des enquêtes, des Ateliers Participatifs, des Rencontres Citoyennes et un investissement constant sur le terrain, des idées, des aménagements naissent chaque semaine. Oui, ce travail est prenant, parfois plein de désillusions, parfois nécessitant un temps long de réalisation, mais quel plaisir quand nous réussissons à mettre en place des réalisations au service du plus grand nombre malgré les contraintes budgétaires et les échanges contradictoires.

Bien sûr, nous aimerions avoir une participation plus large mais nous connaissons les contraintes professionnelles et familiales de chacun. Les problèmes de circulation, de stationnement touchent les gens au plus près de chez eux, souvent jusqu'à l'enceinte familiale. Les remontées sont souvent acerbes, voire crues. Il faut pourtant en tenir

Le sujet ouvert cette année autour de la vie associative et du bénévolat dégage moins de passions. Cependant, des pistes proposées en atelier sont actuellement creusées pour et avec les villierains, nouveaux acteurs de cette démocratie participative. Tous les projets nécessiteraient une participation active des citoyens. Nous nous engageons à le faire dans la mesure de nos possibilités et des contraintes de temps souvent liées aux demandes de subventions. Des projets aboutis existent déjà comme la Coulée Douce et l'aménagement du quartier des Senillières.

Une priorité est donnée aux équipements sportifs. Leur état de délabrement en fait une véritable urgence de maintien du patrimoine. Dès 2020, un travail a été fait avec les associations sportives. Devant l'ampleur du projet et des besoins, plusieurs études ont été programmées et financées sur les fonds propres de la commune grâce à un suivi sérieux des finances communales.

Le marché a également été développé et a pris toute sa place dans la vie du centre, le samedi matin. Pourtant les conditions d'accueil (stationnement et météo) ne sont pas toujours acceptables pour les villierains et les commerçants. Un diagnostic partagé a permis l'élaboration d'une réflexion sur l'aménagement de notre centre ville, la création d'une halle, la redynamisation de notre petite ville, tout ceci en parfaite adéquation avec notre programme. Ce projet est à ce jour abouti avec les avis favorables et les participations financières des acteurs institutionnels.

Pour la première fois un PPI (programme pluriannuel d'investissement) est mis en place afin de préparer notre prochain budget, et en parallèle, ces deux projets, tout en maintenant nos décisions de campagne:

TENIR COMPTE DE L'AVIS DES CITOYENS, NE PAS AUGMENTER LES IMPÔTS

et VEILLER AU POUVOIR D'ACHAT DES VILLIERAINS.

DR-2022-061

sur l'exercice

> Approuvée

DB-2022-062

anticipée des

investissement

pour l'exercice

budgétaire 2023 > Approuvée

Ouverture

crédits en

modificative n°2 du

budget communal

Décision

2022

GROUPE AGIR POUR VILLIERS

La municipalité s'est engagée dans l'étude d'un projet titanesque de réfection totale des infrastructures sportives de la ville.

Ce projet, qui nous a été présenté le 11 janvier, est extrêmement ambitieux. Il vise à construire un dojo et un city stade mais également à refaire totalement la hall de sport actuelle. À cela s'ajoute la réhabilitation et à la mise aux normes du terrain de football et la construction d'un vestiaire pour les joueurs et arbitres. Pour finir, le terrain de tennis et la maison dite « du gardien » seraient également réhabilités. Un aménagement paysager extérieur est également prévu.

Le montant total de l'enveloppe des travaux est de plus de 13 millions d'euros. C'est à dire au moins le double du cout des travaux pour l'agrandissement des deux écoles ! Autant dire que ce projet parait à priori infinançable pour une commune de notre taille, même avec des subventions. Notre niveau d'endettement actuel ne nous permet pas d'envisager de gros emprunt avant, au moins, deux ou trois ans. Ce projet ne pourra donc se faire que par petits bouts, étalé sur de nombreuses années.

Néanmoins, ce projet a le mérite d'exister, même si il parait difficilement réalisable sur un voir deux mandats. Il va probablement créer de la frustration et de l'incompréhension chez les bénévoles dont les locaux ne seront pas rénovés avant longtemps. Nous devons espérer que cela ne va pas détourner les bénévoles de leurs engagements actuels. Ils sont la force de la vitalité de notre commune.

François Dhondt - contact@agir.pourvilliers.fr

GROUPE VILLIERS EN HARMONIE

Force est de constater un bilan de mi mandat consternant.

Sous couvert de démocratie participative qui ne sert qu'à justifier des choix arbitraires, la majorité municipale continue à faire porter la responsabilité de son inaction sur la municipalité précédente. Nous déplorons l'absence de vision et d'un projet cohérent pour Villiers avec des priorités claires et partagées.

Pour le projet de la Halle, la pseudo concertation s'est résumée à une réunion d'information sans qu'il ne soit tenu aucun compte des objections pourtant légitimes notamment quant à son utilité. Le groupe Villiers en harmonie soutient la pétition du Collectif de Villiérains demandant la révision du projet et une réelle définition PARTICIPATIVE des besoins et priorités sur notre commune.

Fibre, insécurité, voirie, équipements sportifs, dégradation des bâtiments municipaux, circulation et stationnement... Autant de sujets sur lesquels les Villiérains attendent vainement une action efficace.

corinne.crueize@gmail.com

Délibérations du Conseil municipal du 13 décembre 2022

DB-2022-058 Mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57

> Approuvée

DB-2022-059 Fixation des durées d'amortissement dans le cadre de l'adoption du référentiel M57 > Approuvée

DB-2022-060

Approbation du règlement budgétaire et financier M57 > Approuvée

DB-2022-063 **Modifications des** tarifs appliqués au

cimetière > Approuvée

DB-2022-064 **Modifications** des tarifs de prestations péri et extrascolaires, portage de

repas... > Approuvée

DB-2022-065 **Modifications des** tarifs des activités de jeunesse

> Approuvée

DB-2022-066 **Modifications** des tarifs de location des salles municipales > Approuvée

DB-2022-067 **Modifications des** tarifs des festivités et spectacles culturels

> Approuvée

Réajustements annuels de subventions aux associations pour l'exercice 2022 > Approuvée

DB-2022-069 Adhésion au groupement de commandes pour les assurances IARD avec le CIG > Approuvée

DB-2022-070 Demande de subvention FIPD (vidéo protection) > Approuvée





Retrouvez le détail du conseil municipal sur VILLIERS-SUR-ORGE.FR



DU BÉNÉVOLAT POUR FINANCER UN PROJET

Le « Tremplin citoyen » est un dispositif mis en place par le Département de l'Essonne pour encourager les jeunes à concrétiser leurs projets et à s'engager. Les jeunes doivent s'impliquer 40 heures auprès d'une association ou d'une collectivité publique qui s'engage à les accueillir, et ce afin d'y effectuer une mission d'intérêt général. Les jeunes essonniens de 16 à 25 ans peuvent faire une demande en ligne pour obtenir une aide financière concernant leurs projets citoyens.

N'hésitez pas à contacter la mairie de Villiers, une fois votre inscription finalisée.

GRATUITÉ DU PERMIS DE CONDUIRE

La Région Île-de-France finance le permis des jeunes Franciliens en formation ou suivis par une structure d'insertion professionnelle ou en recherche d'emploi en zone rurale ou dans un quartier politique de la ville. Sans avance de frais pour les bénéficiaires.

Pour plus d'informations:

https://www.iledefrance. fr/cheque-permis-deconduire-pour-lesjeunes-en-insertion

Déchèteries: nouvelles conditions d'accès





Pour les particuliers

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les particuliers pourront accéder aux déchèteries à raison de:

- > 100 passages maximum par an (pas de limitation pour les déchets végétaux);
- → 5 m³ de volume maximum par passage.



Pour les entreprises

Depuis le l^{er} janvier 2023, le Siredom a revu ses règles d'accès en autorisant uniquement les entreprises dont le siège est situé sur son territoire, selon les modalités suivantes:

- > 100 passages maximum par an (pas de limitation pour les déchets végétaux);
- > 5 m³ de volume maximum par passage;
- > Tarifs à prix coûtant par tranche d'1 m³, selon 3 catégories de déchets:
- 45 € ttc pour les « enfouissables » ;
- 25 € ttc pour les « valorisables » ;
- 15 € ttc pour les « végétaux ».

À noter: les pouvoirs publics mettent en œuvre une nouvelle filière REP (Responsabilité élargie du producteur) pour les activités du bâtiment et, à cette occasion, les déchets issus de cette activité pourront être déposés dans des points de collecte avec une prise en charge de leur traitement et dans certains cas de leur enlèvement.

Pour toutes informations, contactez le Siredom > 01 69 74 23 50 / www.siredom.com

MUTUELLES COMMUNALES

La mairie se mobilise pour la complémentaire santé des Villiérains.

En France, 2,5 millions de personnes vivent sans mutuelle santé. Chômeurs, retraités, étudiants mais aussi salariés, ils sont de plus en plus nombreux à renoncer à certains soins médicaux, faute de complémentaire santé.

En nouant un partenariat avec les mutuelles Axa et Nuoma, la Ville offre aux habitants la possibilité de souscrire à une mutuelle avantageuse en leur laissant le choix du prestataire.

Une mutuelle à des prix compétitifs

Grâce aux 2 partenariats de la mairie, les Villiérains peuvent désormais adhérer à une mutuelle de qualité et bénéficier de remboursements attractifs. Regrouper les habitants d'une même commune permet en effet de négocier un très bon rapport qualité prix. Une réduction de 25%, par exemple, est prévue sur les cotisations santé. Aucune condition d'âge ni de ressource n'est requise.

Nuoma Mutuelle

0 805 037 110 (numéro vert)

Mutuelle AXA

M. Nicolas HEBERT > 06 83 53 08 59 > nicolas.hebert@axa.fr

Pouvoir d'achat Chèque énergie

Le chèque énergie est une aide au paiement des factures d'énergie de votre logement.

- > **Solidaire**: il est attribué sous conditions de ressources. Son montant est calculé en fonction de votre revenu fiscal de référence et de votre consommation.
- > Simple: le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. Il n'y a aucune démarche à entreprendre pour le recevoir. Il est envoyé automatiquement par courrier.
- > Juste: le chèque énergie permet de payer des factures pour tout type d'énergie: électricité, gaz naturel, fioul domestique, bois... Attention, le chèque énergie n'est pas directement encaissable par votre banque. Il sert à régler directement auprès des fournisseurs d'énergie.

Deux aides exceptionnelles:

Face à la hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement attribue deux aides exceptionnelles:

- un chèque énergie complémentaire de 200 euros pour les ménages dont le revenu fiscal de référence se situe entre 10800 euros et 17400 euros.
- > un chèque énergie exceptionnel opération fioul de 200 euros et pour le bois de 50, 100 ou 200 euros selon votre situation.

Pour toute information complémentaire et pour vérifier votre éligibilité, consulter le site: Accueil - Chèque énergie **chequeenergie.gouv.fr**

à noter...

De nouveaux praticiens sur la commune

Sophrologie

Stress, anxiété, examens, accouchement, gestion de la douleur, addictions et comportements pathologiques... La sophrologue vous accompagne pour surmonter les difficultés du quotidien.

Céline Boursin

sophrologue

13, rue Jean-Jaurès

06 62 55 49 73

Naturopathie

Naturopathe, énergéticienne, réflexologue, olfactothérapeute, masseuse (ayurvédique), Mme Marlène Frideloux vous propose différentes thérapies pour améliorer votre bien-être.

Marlène Frideloux

06 77 54 10 87
https://
marlenefrideloux.wixsite.
com/manaturopathe



Cérémonies **COMMÉMORATIONS**

Deux commémorations auront lieu les 19 mars et 08 mai prochains. Ces cérémonies permettent de rassembler toutes les générations autour du devoir de mémoire.

19 mars

Le 19 mars 1962, le cessezle-feu est proclamé en Algérie. Une journée nationale du Souvenir et du recueillement a été instituée en 2012 afin d'honorer la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Elus, enfants des écoles, associations d'anciens combattants et portedrapeaux se retrouveront au cimetière de Villiers pour saluer cet épisode historique. RDV place du 19-mars-1962 à 10h30.

08 mai

Le 08 mai 1945, l'Allemagne capitule, c'est la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale. À Villiers-sur-Orge, textes et chants seront repris par les participants, élus, enfants, associations d'anciens combattants, avant de se rassembler autour d'un verre de l'amitié en mairie. RDV place de la Libération à 10h30.



État-civil

En application de la loi qui réglemente le respect de la vie privée, « Le Petit Villiérain » ne publie les informations des familles qu'avec leur accord.



NAISSANCES

Novembre 2022 **21:** Elio MALGUY LELONG

Décembre 2022 1er: Mila HAOULANI

Janvier 2023 19: Steeve LIDONNE



MARIAGES & PACS

Décembre 2022

02: Jonathan SIMONET & Stéphanie GIBSON 19: Jessy DERUELLE

& Sylvie CAILLIBOTTE 23: Maxime VERGER & Ludivine XAVIER

Janvier 2023

28: Vincent FILY & Anaïs GUARNELLI

Février 2023

14: Sébastian BENEDE & Aurélie LEGAY



Décembre 2022

06: Nabih KELADA 11: Loïc BLANCHARD

18: Gérard CHOUPIN **19:** Mongi BOUCHENAK 19: Thérèse ROYER

Janvier 2023

26: Germaine KLEINBERG

Février 2023

02: Eric DEFRANOUX

Infos utiles



HÔTEL DE VILLE

• 6, rue Jean Jaurès 91700 Villiers-sur-Orge

4 01 69 51 71 00

→ mairie@vso91.fr

¬ villiers-sur-orge.fr

¬ villiers-sur-orge.fr

To Horaires d'ouverture:

• Lundi: 8h45>12h30 - 13h30>17h30

• Mardi: 8h45>12h30 - 13h30>18h45

• Jeudi: 8h45>12h30

• Vendredi: 8h45>12h30 - 13h30>17h30

• Samedi: 8h45>12h30 (Urbanisme sur RDV)



🕈 6 bis, rue Jean Jaurès 91700 Villiers-sur-Orge

4 01 69 51 71 03

✓ ccas@vso91.fr

• Lundi: 8h45>12h30 et 13h30>17h30 (après-midi sur RDV)

• Mardi: 8h45>12h30 (matin sur RDV) 13h30>18h45

• Mercredi: 8h45/12h30 (sur RDV)

• Jeudi: 8h45>12h30 13h30>17h30 (après-midi sur RDV)

 Vendredi: 8h45/12h30 13h30>17h30 (après-midi sur RDV)



ADRESSES UTILES

Pharmacie de garde

www.monpharmacien-idf.fr

Communauté d'agglomération

Cœur d'Essonne

La Maréchaussée 1, place Saint-Exupéry Ste-Geneviève-des-Bois

4 01 69 72 18 00

Protection Maternelle et Infantile

• 10, rue de la Division Leclerc Épinay-sur-Orge

4 01 69 10 08 30

Maison de la Justice et du Droit

• 72, route de Corbeil Villemoisson-sur-Orge

4 01 69 46 81 50

Maison France Services

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

9 8 rue des Eglantiers

91700 Ste-Geneviève-des-Bois

✓ france-services@sgdb91.com